



Jean Langevin, bibliophile ? Portrait de la bibliothèque d'un « ami des sciences et des lettres »

Marie-Ange Croft

Volume 90, numéro 2, 2024

Mgr Jean Langevin (1821-1892)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1114831ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1114831ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Croft, M.-A. (2024). Jean Langevin, bibliophile ? Portrait de la bibliothèque d'un « ami des sciences et des lettres ». *Études d'histoire religieuse*, 90(2), 59–80. <https://doi.org/10.7202/1114831ar>

Résumé de l'article

Issu de la bourgeoisie francophone de Québec, Jean Langevin participe à la mouvance intellectuelle du XIX^e siècle. Actif au sein de l'Institut Canadien, auteur polygraphe, il priorise l'éducation, la culture et les belles-lettres. Derrière la figure autoritaire et intransigeante de l'évêque retenue par l'historiographie émerge celle d'un intellectuel et bibliophile passionné. La reconstitution partielle de la bibliothèque de Jean Langevin, conservée en partie dans les fonds des Petit et Grand Séminaires de Rimouski et à l'Archevêché de Rimouski, permet de mieux cerner le rapport de Langevin à la culture de l'imprimé. Cet article entend étudier les diverses caractéristiques de la collection afin de comprendre en quoi sa bibliothèque est représentative ou distincte de celle d'autres ecclésiastiques du second XIX^e siècle.

Jean Langevin, bibliophile ? Portrait de la bibliothèque d'un « ami des sciences et des lettres »

Marie-Ange Croft¹

Résumé : Issu de la bourgeoisie francophone de Québec, Jean Langevin participe à la mouvance intellectuelle du XIX^e siècle. Actif au sein de l'Institut Canadien, auteur polygraphe, il priorise l'éducation, la culture et les belles-lettres. Derrière la figure autoritaire et intransigeante de l'évêque retenue par l'historiographie émerge celle d'un intellectuel et bibliophile passionné. La reconstitution partielle de la bibliothèque de Jean Langevin, conservée en partie dans les fonds des Petit et Grand Séminaires de Rimouski et à l'Archevêché de Rimouski, permet de mieux cerner le rapport de Langevin à la culture de l'imprimé. Cet article entend étudier les diverses caractéristiques de la collection afin de comprendre en quoi sa bibliothèque est représentative ou distincte de celle d'autres ecclésiastiques du second XIX^e siècle.

Abstract: Born into the francophone bourgeoisie of Quebec City, Jean Langevin was part of the intellectual movement of the 19th century. As an active member of the Institut Canadien and a polygraphic author, he prioritized education, culture and belles-lettres. Behind the authoritarian, uncompromising figure emerges that of a passionate intellectual and bibliophile. The partial reconstruction of Jean Langevin's library, preserved in part in the collections of Rimouski's Petit and Grand Séminaires, provides a clearer picture of Langevin's relationship with print culture. This article examines the characteristics and trajectory of Langevin's library, to understand

1. Marie-Ange Croft coordonne le Centre interuniversitaire de recherche sur le première modernité (CIREM 16-18) et le groupe de recherche en patrimoine Archipel de l'Université du Québec à Rimouski. Auteure d'une monographie tirée de sa thèse et d'une édition critique parues en 2017, elle a aussi publié plusieurs articles ancrés dans la Première Modernité et le XIX^e siècle québécois. Avec Kim Gladu, Maxime Gohier et Sébastien Côté, elle a codirigé le numéro thématique «L'Amérique française dans le *Mercure galant*» de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (2022).

how it is representative or distinct from that of other clergymen of the second nineteenth century.

Avant 1840, la culture de l'imprimé est l'une des caractéristiques distinctives des élites. Comme le souligne l'historien Yvan Lamonde, «Avoir, savoir et pouvoir allant souvent de pair, la culture de l'imprimé fut longtemps celle d'un segment social privilégié, d'une élite faite de marchands, de gens de professions libérales, de militaires et de membres du clergé²». Issue de la bourgeoisie francophone de Québec, la famille du futur évêque de Rimouski, Jean Langevin (1821-1892), s'inscrit dans cette mouvance. Son père exerce le métier de libraire dans la décennie 1820, et la première librairie francophone de Québec a été fondée par son grand-oncle maternel³. Cet attrait pour la culture de l'imprimé est partagé par les autres membres de la fratrie : Edmond (1824-1889) et Hector-Louis (1826-1906) écrivent dans les journaux et publient quelques ouvrages⁴, Noé (1838-1890) tient un temps une librairie à Québec⁵, Malvina (1831-1904) épouse l'homme de lettres François-Magloire Derome (1817-1880) et Marie (1841-1916), que ses frères qualifient de bas-bleu, aurait écrit un ouvrage qui ne sera jamais publié⁶. Jean n'est évidemment pas en reste : il est un membre actif de l'Institut Canadien de Québec dès sa création (1848) et publie quelques articles dans les journaux, ainsi que plusieurs écrits – mathématiques, histoire, pédagogie, religion – qui témoignent de la diversité de ses intérêts.

2. Yvan LAMONDE, «La culture urbaine au Canada et les formes de la culture de l'imprimé aux XVIII^e et XIX^e siècles», *Revue d'histoire urbaine*, vol. 33, n° 1, 2004, p. 46.

3. Jean Langevin père pratiqua plusieurs professions, dont celle de libraire : BAnQ conserve un *Catalogue de livres nouvellement reçu de France, et à vendre par Jean Langevin, À sa nouvelle Résidence, No 2, rue St. Joseph, à la Haute-Ville, juin 1822*, cote Z 286 C35 C357 1822. La grand-tante maternelle de Jean Langevin fils, Marie-Josèphe Laforce, avait épousé René-Augustin Langlois dit Germain, premier libraire francophone de la ville de Québec, qui publie notamment un catalogue en 1821. Claude GALARNEAU, «Langlois dit Germain, Augustin-René», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003, https://www.biographi.ca/fr/bio/langlois_augustin_rene_8F.html.

4. Hector-Louis sera rédacteur en chef des *Mélanges religieux* pendant quelques années, et publiera ensuite des articles dans plusieurs journaux nationaux. Edmond, pour sa part, rédige quelques articles à l'occasion, et sera durant quelques mois le principal rédacteur de *La Voix du golfe*, premier journal rimouskois, qu'il fonde en 1867. Hector-Louis fait paraître en 1855 *Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc.* et en 1863 le *Droit administratif ou manuel des paroisses et fabriques*, tandis qu'Edmond publie en 1874 une *Biographie de Mgr François de Laval*.

5. La librairie de Noé Langevin était située au numéro 7 de la rue St-Joseph, dans la Haute-Ville de Québec. Voir, *Journal de Québec*, 27 novembre 1865, p. 3.

6. BAnQ (Québec), fonds Langevin (P134), boîte 38, Lettre d'Edmond Langevin à Hector-Louis Langevin, 30 mai 1869.

La prédilection de Jean Langevin pour l'éducation, la culture et les belles-lettres teintera la manière dont il administrera son diocèse. La charge d'évêque de Rimouski, qu'il accepte à contrecœur en 1867⁷, n'est pas de tout repos : organiser et structurer un tout nouveau, très vaste et très pauvre diocèse est exigeant. Pourtant, en dépit des nombreuses responsabilités qui accompagnent la vie épiscopale, l'évêque œuvre à développer les maisons d'éducation dès son arrivée. Entre 1868 et 1870, il fonde les Petit et Grand Séminaires⁸, où il agit aussi comme directeur et professeur. Soutenu dans ses efforts par son frère et grand vicaire Edmond, il s'attèle dès lors à enrichir la bibliothèque de chacune des deux institutions⁹.

Cette initiative précoce de Langevin dans l'administration diocésaine, combinée à ses activités littéraires et à son amour des lettres, laisse deviner une facette méconnue de l'évêque. Caché derrière le portrait de l'homme autoritaire et intransigeant véhiculé par l'historiographie émerge le visage d'un intellectuel et bibliophile passionné. En s'appuyant sur la reconstitution partielle de la bibliothèque de Jean Langevin, cet article entend étudier les diverses caractéristiques de la collection, et observer la manière dont elle se construit et se démantèle au fil des ans. Il cherchera à mieux cerner le rapport de Langevin à la culture de l'imprimé, et à comprendre en quoi sa bibliothèque est représentative ou distincte de celle d'autres ecclésiastiques du second XIX^e siècle.

Constitution d'une bibliothèque

La constitution de collections, affirme David-Georges Picard, « porte en elle une démarche de création de savoir¹⁰ ». De quelle manière – et

7. Sur cette question, voir Marie-Ange CROFT et Jean-René THUOT, « Consécration et intronisation d'un Prince de l'Église : la prise de possession de la cathédrale de Rimouski par Jean Langevin », dans Jean-René THUOT, Kurt VIGNOLA et Nicolas BEAUDRY (dir.), *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, Rimouski, Les Éditions de L'Estuaire, 2017, p. 71-99.

8. Le Grand Séminaire est affilié à l'Université Laval dès 1868. La même année, Langevin publie une lettre pastorale dans laquelle il annonce l'érection d'un séminaire et la construction d'un évêché.

9. Les archives du Séminaire de Rimouski, que l'on retrouve aujourd'hui à BAnQ (Rimouski), conservent deux documents intitulés Dons faits à la Bibliothèque du Grand Séminaire et Dons faits à la Bibliothèque du Petit Séminaire, qui colligent le nom des donateurs et dans le premier cas, le nombre de volumes donnés par chacun. BAnQ (Rimouski), Archives du Séminaire de Rimouski, sans cote.

10. David-Georges, PICARD, « Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 1, p. 6, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0006-001>.

par quelles étapes – s’est constituée la bibliothèque personnelle de Jean Langevin ? En croisant différentes sources – essentiellement des annuaires publiés et autres documents d’archives – aux exemplaires arborant la marque de possession (*ex-libris*) de l’évêque Langevin qui nous sont parvenus et qui sont aujourd’hui conservés dans les bibliothèques institutionnelles rimouskoises (39 à l’Archevêché de Rimouski ; 15 au Cégep de Rimouski¹¹ ; 77 au centre Joseph-Charles-Taché de l’Université du Québec à Rimouski¹²) et dans la bibliothèque du Séminaire de Québec (6)¹³, nous avons été en mesure de dresser une ébauche partielle de cette bibliothèque disparue. Dans la mesure où il n’existe aucun catalogue connu répertoriant, à un moment précis, tous les titres de la collection personnelle de Jean Langevin¹⁴, ce portrait n’est ni exhaustif, ni même représentatif. En acceptant le principe selon lequel une bibliothèque ne peut être conçue comme un objet statique puisqu’elle évolue au gré des élagages, des dons et des nouvelles acquisitions qui la dynamisent, précisons que les 448 titres (soit 750 volumes) identifiés n’ont jamais tous cohabité au même moment dans les rayonnages de l’évêque.

Deux constats s’imposent d’emblée. D’abord, la bibliothèque de Jean ne s’est pas constituée grâce à l’héritage familial : sa mère Sophie Laforce lègue sa bibliothèque à ses filles Malvina et Marie, et son père Jean Langevin cède la sienne à Noé¹⁵. À cet égard, la présence dans la bibliothèque du Centre Joseph-Charles-Taché des *Mœurs* (1748)¹⁶, dont la page de garde conserve le patronyme maternel « Ms Laforce » et qui figurait vraisemblablement dans la collection de sa mère ou de son

11. Le Petit Séminaire est devenu, avec la création des collèves en 1967, le Cégep de Rimouski.

12. Le Centre Joseph-Charles-Taché de l’Université du Québec à Rimouski, créé en 2006, est dépositaire de la collection du Grand Séminaire de Rimouski (GSR). En 2017 et 2018, le Centre accueillit les collections de livres anciens du Centre d’archives et de documentation du Séminaire de Rimouski (CEDAD), du Cégep de Rimouski et des Sœurs Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (RSR).

13. Ce nombre est appelé à croître, dans la mesure où l’inventaire de la bibliothèque du Séminaire de Québec, dont le Musée de la civilisation est le dépositaire, est actuellement en cours. Des six exemplaires retracés comportant une marque de possession de Jean Langevin, cinq sont postérieurs à 1860 et un seul, daté de 1845, remonte aux années où Langevin enseignait au Séminaire.

14. L’absence même de numérotation dans tous les exemplaires retrouvés tend à prouver qu’aucun catalogue ne fut dressé du vivant de l’évêque.

15. Le don des deux bibliothèques figure dans le testament de Sophie Laforce. BANQ (Québec), greffe du notaire Alexandre-Benjamin Sirois-Duplessis, Testament de Sophie Scholastique Laforce, 6 mars 1862, minute 7058, article 10 IV et V, p. 6.

16. *Les Mœurs*, seconde édition, s.l., s.n., 1748, Centre Joseph-Charles-Taché, coll. du CEDAD.

grand-père Pierre Laforce¹⁷, constitue une exception. Ensuite, les testaments de Jean Langevin attestent du fait que les deux frères, s'ils partagent la résidence une fois à Rimouski, ont chacun leur propre bibliothèque, lesquelles évoluent toutes deux de manière distincte – comme c'était le cas des bibliothèques de leurs parents.

Les sources écrites dont nous disposons pour l'étude de la bibliothèque de Jean Langevin (actes notariés, annuaires des séminaires, catalogues de dons) étant toutes postérieures à l'arrivée de Langevin à Rimouski, c'est principalement à la lumière des *ex-libris* et *ex-dono* qu'ont été recueillies les quelques informations sur la constitution d'un premier noyau de la bibliothèque de Langevin. L'origine de cette collection remonte assez tôt : *Les voyages d'Anténor* (1808) est offert en 1833 à Langevin par son oncle Hector Huot¹⁸, alors qu'il est âgé d'une douzaine d'années, et il n'a que 15 ou 16 ans lorsqu'il reçoit en 1836 *Beautés des orateurs sacrés* de Boinvilliers (1826)¹⁹, une récompense qu'il se mérite dans le cours de Rhétorique. En 1845, alors qu'il enseigne au Petit Séminaire, il reçoit de son collègue Jean-François Baillargé un exemplaire de la *Vie de Saint-François-Xavier*²⁰.

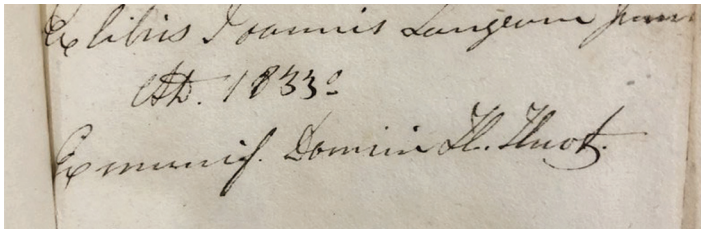


Figure 1. *Ex-libris* de Jean Langevin où l'on dit : « Parmi les livres de Jean Langevin/An du Seigneur 1833/Par suite de la munificence de H. Huot », dans les *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie* (1808) conservé dans la collection du CEDAD au Centre Joseph-Charles Taché, UQAR.

17. Sur le notaire Pierre Laforce, voir l'article de Jean-René Thuot au présent dossier.

18. Sa grand-mère paternelle, Françoise Villers, avait épousé en secondes noces François Huot, avec qui elle eut un fils, Hector-Simon.

19. WAUTHIER, *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie*, Londres, Didier et Tebbett, 1808, t. 3, Centre Joseph-Charles-Taché, coll. du CEDAD; Ernest-Eloi BOINVILLIERS, *Beautés des orateurs sacrés ou Choix des pensées et des morceaux les plus remarquables qu'ait produits l'éloquence de la chaire en France*, Paris, Librairie d'éducation d'Eugène-Amédée Balland/Alexis Eymery, 1826, 2 vol., Centre Joseph-Charles-Taché, coll. du GSR. Le second ouvrage restera plusieurs décennies dans la collection de Langevin, puisqu'il arbore l'étiquette de l'évêque au verso du plat supérieur : « Mgr Jean Langevin, Ev. De St. G. de Rimouski No. ___ ».

20. Dominique BOUHOURS, *Vie de Saint-François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon*, Paris, Librairie catholique de Perisse frères, 1842. L'exemplaire est conservé dans la bibliothèque du Séminaire de Québec, au Musée de la civilisation, sous la cote SQ039537.

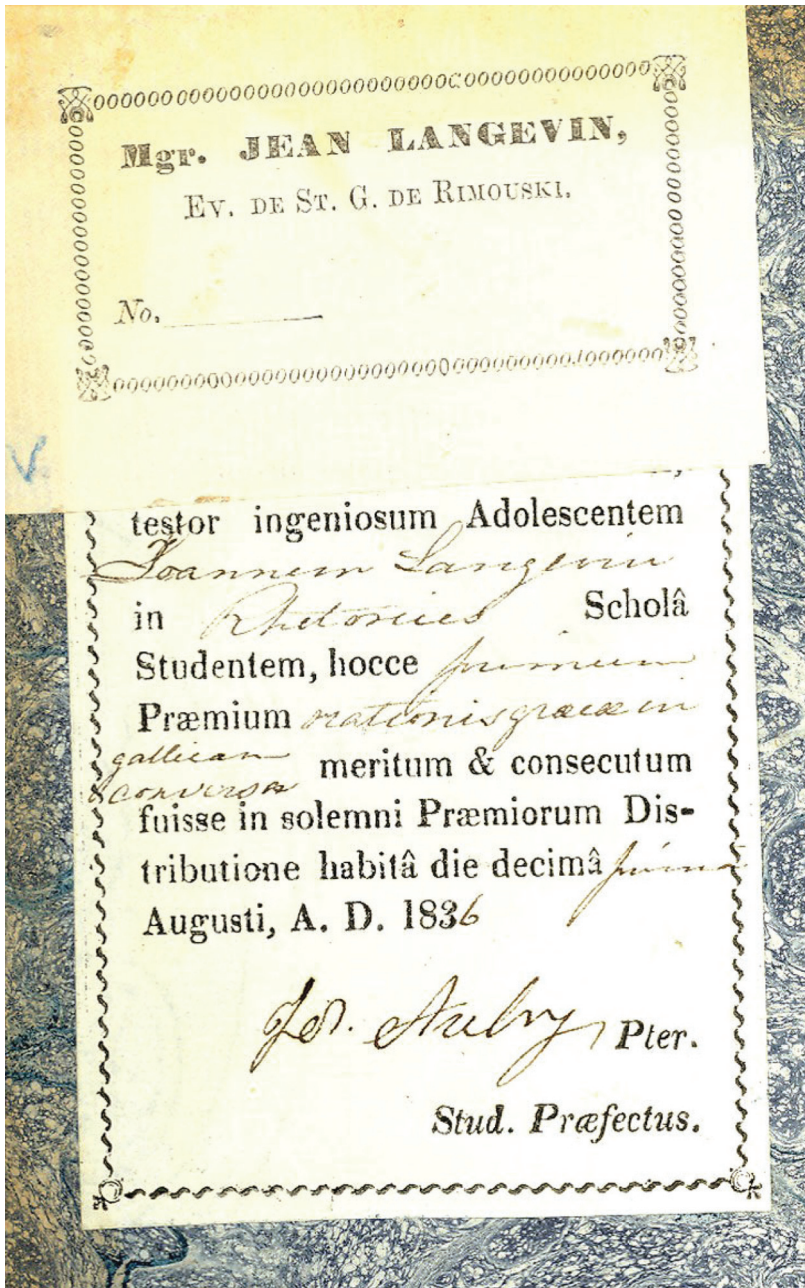


Figure 2. *Beautés des orateurs sacrés* (1826), conservé dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski au Centre Joseph-Charles Taché, UQAR.

La bibliothèque de Jean Langevin trouve ainsi – au moins en partie – son origine dans le don, une pratique dont l'importance a été largement démontrée depuis les travaux pionniers d'Antonio Drolet²¹ jusqu'aux grands chantiers pan-universitaires menés dans le cadre du projet d'Inventaire des imprimés anciens au Québec (IMAQ)²². Il s'agit d'une pratique répandue à cette époque où le livre est encore considéré comme un objet de distinction élitaire, un bien qui revêt une valeur à la fois culturelle et monétaire. Tout au long de sa vie, Langevin reçoit quantité d'exemplaires en cadeau de son frère Edmond, d'amis ou même d'anciens élèves, comme Drolet, qui lui offre les *Récréations mathématiques et physiques* d'Ozanam (1736)²³ alors qu'il est devenu évêque. La majorité des exemplaires retrouvés ayant appartenu à Langevin n'étaient pas neufs au moment où ils sont entrés dans sa collection, comme en témoignent les nombreux *ex-libris* d'anciens possesseurs qu'on y trouve.

La provenance des livres est variée, et beaucoup d'ouvrages ont été acquis lors de ventes de biens, à la suite d'un décès. L'encan est en effet un lieu d'acquisition privilégié tout au long du XIX^e siècle, comme l'ont démontré les travaux d'Yvan Lamonde et Daniel Olivier²⁴. Les ventes à

21. Antonio DROLET, «La bibliothèque du Collège des Jésuites», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4, mars 1961, p. 487-544. DOI : <https://doi.org/10.7202/302079ar>.

22. Le projet d'Inventaire des imprimés anciens du Québec (IMAQ) porte sur des fonds institutionnels anciens. « Il se caractérise par une attention particulière accordée aux marques de possession (*ex-libris*, *ex-dono*, etc.) des exemplaires, de manière à permettre la reconstitution de trajectoire de bibliothèques collectives et privées. » Voir <https://centre-joseph-charles-tache.uqar.ca/a-propos-du-centre-joseph-charles-tache/le-projet-imaq/>. Ce projet a suscité de nombreuses publications, parmi lesquels les dossiers publiés dans Marc André BERNIER, Johanne BIRON et Claude LA CHARITÉ, dir., « Le patrimoine lettré et les imprimés anciens au Québec et au Canada. Travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture », *Mémoire du livre*, vol. 5, n° 1, automne 2013, « Le patrimoine livresque au Québec », *Histoire Québec*, vol. 28, n° 2, 2022, ainsi qu'Andréane AUDY-TROTTIER, Nicholas DION, Cyril FRANCÈS et Kim GLADU, *Une encyclopédie de la pensée moderne : les collections anciennes de l'Université du Québec à Trois-Rivières*, Québec, Presse de l'Université Laval, coll. « Patrimoine imprimé au Québec », 2022. On signalera aussi Claude CORBO, Sophie MONTREUIL et Isabelle CREVIER (dir.), *Bibliothèques québécoises remarquables*, Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017.

23. OZANAM, *Récréations mathématiques et physique qui contiennent plusieurs problèmes d'Arithmétique, de Géométrie, de Musique, d'Optique, de Gnomonique, de Cosmographie, de Mécanique, de Pyrotechnie, et de Physique. Avec un Traité des Horloges Elementaires, nouvelle édition revûe, corrigée et augmentée*, Paris, C. A. Jombert, 1736, tome second, Centre Joseph-Charles-Taché, coll. du Cégep de Rimouski.

24. Yvan LAMONDE et Daniel OLIVIER, *Les bibliothèques personnelles du Québec. Inventaire analytique et préliminaire des sources*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1983, 132 p.

l'encan, résume Andrea Rotundo, «répondaient à un besoin intermédiaire entre la demande des lecteurs férus des titres populaires les plus récents et celle des lecteurs à la recherche de livres rares ou d'occasion pour garnir les rayons de leur bibliothèque personnelle²⁵». Langevin ne fait pas exception : il achète ainsi 156 titres lors de la vente de la bibliothèque monumentale de son beau-frère François-Magloire Derome, en 1880²⁶. Il effectue en outre des commandes spécifiques auprès des libraires québécois, et acquiert plusieurs livres – tant usagés que neufs – dans les commerces européens lors d'un séjour sur le continent en 1870, à l'occasion du premier concile œcuménique du Vatican²⁷. Sa bibliothèque contient plusieurs *in-folio* ouvrages anciens, comme les 41 volumes des *Bullarum romanum* (1739-1855) ou l'édition rarissime de *La Sainte Bible* de Pierre de Besse (1616)²⁸, positionnant Langevin parmi ces lecteurs qui, selon Andrea Rotundo, appréciaient les livres «autant pour leur apparence que pour leur contenu²⁹».

S'il ne fait aucun doute que Jean Langevin est un collectionneur qui sait apprécier les volumes ouvrages, il n'en demeure pas moins un lecteur assidu tout au long de sa vie. Plusieurs des œuvres arborant son *ex-libris* ou achetés à l'encan sont édités pour la première fois dans les décennies 1870 et 1880³⁰. Il est à la fois féru de parutions récentes et à

25. Andrea ROTUNDO, «Les catalogues et l'histoire des pratiques de lecture au Québec», dans Yvan LAMONDE et Sophie MONTREUIL (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, p. 155-156.

26. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Désiré Bégin, minute 1212, Procès verbal de la vente des effets mobiliers de la succession de feu F. M. Derome, 9 novembre au 31 décembre 1880. Sur la vente de cette bibliothèque, voir Marie-Ange CROFT, «Le démantèlement de la bibliothèque de François Magloire Derome : un exemple de la circulation des imprimés en région à la fin du XIX^e siècle», *L'Estuaire*, n^o 82, 2024, p. 22-32.

27. BAnQ (Rimouski), Fonds du Séminaire de Rimouski, boîte «Fondateurs du Séminaire», dossier «Fondateurs», 44-B1 (5), Lettre de Ferdinand-Elzéar Couture à Jean Langevin, février 1870.

28. *La Sainte bible; contenant le Vieil & Nouveau Testament, en Latin selon l'édition Vulgaire, & en François de la traduction des Docteurs Catholiques de l'Université de Louvain. Avec les figures & argumens sur chacun Livre & Chapitre*, Paris, chez Rolin Thierry, Nicolas Du Fossé et Pierre Chevalier, 1616, Centre Joseph-Charles-Taché, coll. du GSR. Dans l'exemplaire figure un *ex-libris* manuscrit du vicaire de St-Pierre-les-Becquets Charles Trudel, daté de 1876, prouvant que l'ouvrage est entré tardivement dans la collection de Langevin.

29. A. ROTUNDO, «Les catalogues et l'histoire des pratiques de lecture au Québec», p. 155.

30. C'est le cas par exemple de *L'Art d'utiliser ses fautes d'après St-François de Sales*, (1884) et de la quatrième édition du *Theologia dogmatica et moralis* (1886), conservés au Centre Joseph-Charles-Taché (coll. du GSR).

l'affût de livres anciens et rares. Entre les dons et les achats, la collection de Langevin se constitue et se transforme.

Jean Langevin, donateur

Le don et le legs de livres sont des pratiques courantes du XIX^e siècle, au fondement de la plupart des grandes bibliothèques actuelles. De fait, la circulation des livres qu'entraînent ces entrées et sorties au sein d'une collection participe à dynamiser les bibliothèques : enrichir une collection, c'est choisir ce qui mérite d'être conservé et élaguer ce qui doit l'être. Rien d'étonnant donc de voir Jean Langevin se départir à plusieurs reprises de livres au profit d'institutions d'enseignement. Sa contribution aux bibliothèques institutionnelles locales précède d'ailleurs son arrivée à Rimouski. Charles Guay, dans sa *Chronique de Rimouski*, rapporte qu'en 1863, le directeur du collège industriel et commercial (Georges Potvin) se rendit à Québec « dans le but d'obtenir quelques livres pour les commencements d'une bibliothèque » et qu'il en obtint 150 de « Mr le Secrétaire de l'archevêché [Edmond Langevin], de Mr le Principal de l'Ecole Normale Jean Langevin, et de la bibliothèque du Parlement³¹ ».

Quelques mois après son arrivée, alors qu'il a été nommé évêque, Jean et son frère Edmond s'efforcent de constituer des bibliothèques pour les Petit et Grand séminaires : ils donnent eux-mêmes plusieurs centaines de livres, et invitent les prêtres à en faire autant dans une circulaire du 1^{er} juillet 1868³². Jean Langevin figure au rang de premier donateur dans la liste des « Dons faits à la Bibliothèque du Grand Séminaire » et des « Dons faits à la Bibliothèque du Petit Séminaire », avec 207 volumes offerts au Grand Séminaire et 41 volumes et 6 cartes géographiques au Petit Séminaire. Sa contribution apparaît étrangement beaucoup plus modeste en 1881, à la suite de l'incendie du séminaire qui détruit une

31. Charles GUAY, *Chronique de Rimouski*, Québec, Belisle imprimeur, 1873, p. 289. Un document d'archives intitulé Dons de 1S [*sic*] et au-dessus faits au Collège Commercial et industriel de Rimouski de 1862 à 1867 (BANQ (Rimouski), fonds du Séminaire 57 A-1) inscrit Jean et Edmond Langevin au rang des donateurs de livres, quoiqu'aucun chiffre ni titre ne soit consigné.

32. Jean LANGEVIN, « Circulaire du 1 juillet 1868 », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski (du 1 mai 1867 au 1 mai 1878) disposés par ordre alphabétique*, Rimouski, A. G. Dion, 1878, p. 538 ; « Circulaire au Clergé du Diocèse de Rimouski », dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires*, 1^{er} volume, 1^{er} mai 1867 au 31 décembre 1871, Rimouski, s. n., 1872, p. 190.

part importante des bibliothèques : s'il mobilisa son réseau de Québec pour garnir les bibliothèques incendiées, les listes conservées ne mentionnent que 3 volumes donnés par l'évêque³³. C'est dans les dernières années de sa vie, après la mort de son frère Edmond (1889), que l'évêque fournira la plus grande preuve de sa générosité. Le *Catalogue de la Bibliothèque des prêtres du Séminaire de Rimouski*, dressé en 1890 par J. F. A. Lavoie, prêtre et bibliothécaire³⁴, compte 74 œuvres (soit 137 volumes) données par Langevin, tandis que la « Liste des dons faits au Séminaire » publiée dans l'*Annuaire du Séminaire de Rimouski pour l'année académique 1890-1891* répertorie 177 titres³⁵ (certains recoupant la liste du *Catalogue*). C'est donc dire qu'en 1890, Langevin répartit une part importante de sa collection entre la bibliothèque des prêtres, celle du Petit Séminaire et celle du Grand Séminaire. Les dernières volontés de l'évêque, consignées dans un testament daté du 3 avril 1883, comprennent en outre un legs de 300 volumes à partager entre les bibliothèques des séminaires³⁶, une volonté qui fut respectée puisqu'on lit dans la rubrique « Dons faits au Séminaire de Rimouski » de l'*Annuaire du séminaire de Rimouski pour l'année académique 1892-1893* : « succession de feu Mgr Langevin : 300 volumes³⁷ ». Ces dons consécutifs, auxquels s'ajoutent des cadeaux ponctuels à des particuliers, laissent entrevoir l'importance et le dynamisme de la collection de l'évêque.

33. Voir « Autres dons aux bibliothèques du séminaire de Rimouski. Circulaire du 1^{er} mars 1882 », *Mandements, lettres pastorales et circulaires de Mgr Jean Langevin, et statuts synodaux du diocèse de St-Germain de Rimouski*, Rimouski, A. G. Dion, vol. 2, 1889, p. 19.

34. BAnQ (Rimouski), fonds du Séminaire 57 A-1, J.-A. LAVOIE, *Catalogue de la Bibliothèque des Prêtres dressé en 1890 par le père J-A. Lavoie, prêtre bibliothécaire*, 1890.

35. « Liste des dons faits au Séminaire de Rimouski », *Annuaire du séminaire de Rimouski pour l'année académique 1890-1891*, n^o v, Rimouski, imprimerie de A. G. Dion, 1891, p. 41-48. Des titres mentionnés, 67 recourent ceux qui sont entrés dans le *Catalogue de la Bibliothèque des prêtres*. Les livres en question ne proviennent pas de la succession d'Edmond Langevin, lesquels sont identifiés distinctement.

36. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau, Testament de Jean Langevin, 3 avril 1883, minute 3283, article 20.

37. *Annuaire du séminaire de Rimouski pour l'année académique 1892-1893*, n^o vii, Rimouski, imprimerie de A. G. Dion, 1893, p. 38.



Figure 3. Carlo Antonio Tesauro, *De poenis ecclesiasticis praxis absoluta, et universalis*, Romæ, Hæredes Jo et Laurentii Barbiellini, 1760, conservé dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski au Centre Joseph-Charles-Taché, UQAR.

La bibliothèque en chiffres

Les va-et-vient de la bibliothèque de Jean Langevin ne permettent pas de déterminer le nombre de volumes qu'elle a contenus, même de manière approximative. Toutefois, trois des quatre testaments connus de l'évêque donnent un aperçu quantitatif dans le temps. Si le premier, daté du 11 juillet 1864³⁸, reste muet sur la bibliothèque du prêtre, l'article dix d'un testament daté du 29 juin 1868 lègue à la Corporation épiscopale catholique romaine de Saint-Germain de Rimouski « tous

38. BAnQ (Québec), greffe du notaire Alexandre-Benjamin Sirois-Duplessis, Testament de Jean Langevin, 11 juillet 1864, minute 8094.

[I]es livres, en laissant à la discrétion [des] exécuteurs testamentaires [Edmond et Hector-Louis Langevin] d'extraire de [I]a bibliothèque les livres qu'ils jugeraient plus à propos de donner au Grand et au Petit Séminaire de Rimouski³⁹.» Considérant les dons que Jean Langevin fit à cette époque aux deux bibliothèques institutionnelles, il apparaît évident que la collection de l'évêque comprenait déjà plusieurs centaines d'ouvrages. Sept ans plus tard, en 1875, Langevin émet la volonté, dans un troisième testament, de léguer au Séminaire de Rimouski «trois cents volumes pour les bibliothèques du Grand et du Petit Séminaire à être choisis dans [sa] bibliothèque par [ses] exécuteurs testamentaires⁴⁰», tandis que «tout l'excédant [*sic*] de [sa] bibliothèque, non légué⁴¹» ira à la Corporation épiscopale catholique romaine de Saint-Germain de Rimouski. Le dernier testament de Langevin (1883) maintient ce nombre de 300 volumes à répartir entre les deux bibliothèques⁴², mais l'évêque spécifie que les autres livres ne devront pas être vendus et que si la corporation épiscopale ne souhaite pas les conserver, ils devront être répartis aussi équitablement que possible entre les frères et sœurs de l'évêque⁴³. Cette précision témoigne de l'attachement de Langevin à sa bibliothèque personnelle.

L'inventaire après décès de Jean Langevin, daté du 5 mars 1892⁴⁴, s'il ne fournit pas davantage d'information quantitative, répertorie cinq bibliothèques (meubles) et mentionne des livres conservés au grenier. Ces renseignements rappellent, pour reprendre les termes d'Yvan Lamonde et Andrea Rotundo, que la bibliothèque

faisait partie d'un espace architectural qui avait sa propre histoire. Cette culture matérielle de la bibliothèque personnelle comprend aussi l'histoire de la bibliothèque comme meuble, et cette histoire pourrait

39. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau, Testament de Jean Langevin, 29 juin 1868, minute 2056, article 10, [p. 4].

40. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau, Testament de Jean Langevin, 20 mai 1875, minute 2776, article 22.

41. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau Testament de Jean Langevin, 20 mai 1875, article 23-7.

42. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau, Testament de Jean Langevin, 3 avril 1883, minute 3283, article 20.

43. Il s'agit de la 7^e condition exigée par Langevin pour que les legs soient valides. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Pierre-Louis Gauvreau, Testament de Jean Langevin, 3 avril 1883, article 22, clause 7.

44. BAnQ (Québec), greffe du notaire public Louis-Thomas LaRoche, Inventaire de la succession de Jean Langevin, minute 1279.

nous apprendre des choses inédites sur la place que le livre et la lecture occupaient dans l'espace quotidien de la résidence⁴⁵.

À l'évêché, les cinq bibliothèques sont réparties dans les différentes pièces de la maison. Trois sont exposées à la vue des visiteurs (bureau, parloir, salle à dîner) tandis que les deux autres occupent des espaces privés (chambre de l'évêque) et semi-privés (couloir du deuxième étage). Fait extrêmement révélateur, les bibliothèques sont les meubles les plus dispendieux de toute la maison : chacune est prisee entre 12 \$ et 25 \$. Elles participent ainsi à un décor riche en cadres, peintures, statues, meubles et tapis qui ornent les pièces principales. Leur répartition dans des pièces où sont reçus les visiteurs suggère en outre que Langevin jugeait sa collection digne d'être exposée et admirée. Celle-ci n'a cependant pas qu'une fonction esthétique : la présence d'une bibliothèque dans la chambre de l'évêque corrobore l'hypothèse d'une pratique régulière et continue de la lecture dans l'espace privé. L'inventaire nous apprend par ailleurs que les « livres, brochures, journaux dans les différents appartements de la maison composant toute la bibliothèque » de Mgr Langevin étaient évalués à 1 500 \$⁴⁶, un chiffre impressionnant si l'on considère que c'est aussi à ce prix que sont estimées la résidence de l'évêque et les dépendances qui y sont rattachées. À titre comparatif, la bibliothèque de son beau-frère François-Magloire Derome, qui contenait plus de 1 700 titres à sa mort (1880), était prisee à 2 304 \$. Dans l'inventaire de Langevin, la valeur accordée à sa collection correspond à 43 % de la valeur totale des biens personnels de l'évêque à l'intérieur de la maison, incluant le mobilier, les accessoires et les effets personnels, qui sont pour leur part estimés à 1 975,21 \$⁴⁷. Ces indications laissent supposer une magnifique collection qui ne devait pas manquer d'attirer les convoitises.

Fragments de la bibliothèque personnelle de Jean Langevin

Pour mieux comprendre la composition de la bibliothèque de Jean Langevin, les 448 titres retrouvés ont été compilés dans plusieurs tableaux statistiques. En retenant des critères précis comme la langue,

45. Yvan LAMONDE et Andrea ROTUNDO, « Entrer dans les bibliothèques personnelles », Patricia Fleming, Gilles Gallichan, Yvan Lamonde (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé, de 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 258.

46. BAnQ (Québec), greffe du notaire public Louis-Thomas LaRoche, Inventaire de la succession de Jean Langevin, minute 1279, [f. 22].

47. L'évêché se répartissait sur trois étages (auxquels s'ajoutait le grenier) et abritait sept chambres à coucher.

la date de publication (lorsqu'elle est connue) et la thématique (inspirée du classement Furet-Roche), nous avons voulu mettre en évidence les principales caractéristiques de cette bibliothèque.

Tableau 1 RÉPARTITION LINGUISTIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE JEAN LANGEVIN

LANGUE	NOMBRE DE TITRES	POURCENTAGE
Anglais	50	11,2 %
Français	364	81,3 %
Italien	2	0,4 %
Latin	30	6,7 %
Latin-français	1	0,2 %
Hébreux-anglais	1	0,2 %

En dépit du fait qu'il s'agisse d'une reconstitution partielle, l'exercice permet un certain nombre de constats préliminaires. Premièrement, la plupart des ouvrages contenus dans la bibliothèque sont en français (81 %), même si la présence de textes publiés en anglais (11 %) montre que Langevin lisait couramment la langue. La bibliothèque contient en effet plusieurs romans en anglais (*The Red Hand of Ulsted-Willy Burke* de Mary Anne Sadler, *The Two Schools* de Mary Hughs, etc.), des œuvres littéraires (Shakespeare, Longfellow, etc.), des traités historiques (*The Complete English Peerage* de Barlow, etc.), géographiques (*The Artic Regions* de Simmonds, etc.), religieux (*New May Devotion* de Zellner, etc.) ou économiques (*Philosophical Transactions of the Royal Society of London* de Hutton, etc.). Une édition petit format du *Parisis maravigi de Roma antica* (1600) (et qui se trouve actuellement à l'archevêché de Rimouski) suggère que les quelques mois que l'évêque a passés en Italie aient aussi pu lui permettre de maîtriser des rudiments d'italien. Quant au latin, qu'il a appris lors de sa formation, il figure dans 6,7 % des ouvrages, et est principalement utilisé – on s'en doute – pour les textes de théologie ou de droit canon et ecclésiastique. L'hébreu pour sa part (*Manuel de l'hébraïsant* de Glaire, 1868; *Grammar of The Hebrew Language* de Moses, 1831) ne semble intéresser Langevin que pour un usage très ponctuel, peut-être pour la formation des élèves.

**Tableau 2 RÉPARTITION PAR DATE DE PUBLICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE JEAN LANGEVIN**

PÉRIODE	NOMBRE DE TITRES	POURCENTAGE
XVII ^e siècle	7	1,6 %
XVIII ^e siècle	21	4,7 %
1800-1849	36	8 %
1850-1890	220	49,1 %
XIX ^e siècle (s.d.)	78	17,4 %
Date de publication inconnue	86	19,2 %

La collection de Jean Langevin se compose majoritairement d'œuvres publiées au XIX^e siècle (74,5 %). 8 % d'entre elles paraissent dans la première moitié du siècle, 49,1 % sont imprimées dans la seconde moitié : pour les 17,4 % restants, impossible de déterminer si c'est dans la première ou seconde moitié du siècle. Les ouvrages parus sous l'Ancien Régime représentent une frange minoritaire de la collection (6,3 %), même si ce pourcentage est sans doute bien inférieur à la réalité. En effet, 19,2 % des titres de la bibliothèque de Langevin correspondent à des œuvres qui ont connu une première édition avant 1800, et pour lesquelles il a été impossible de statuer si l'exemplaire de Langevin était une édition d'Ancien Régime ou une réédition du XIX^e siècle.

**Tableau 3 RÉPARTITION THÉMATIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE JEAN LANGEVIN
(INSPIRÉE DE LA GRILLE FURET-ROCHE)**

CATÉGORIE	NOMBRE DE TITRES	POURCENTAGE
1. Théologie et religion	125	27,9 %
A. Écriture sainte, Bible, Interprètes de la Bible	14	3,1 %
B. Pères de l'Église, Littérature conciliaire	9	2 %
C. Théologie et apologétique	39	8,7 %
D. Liturgie et dévotion	63	14 %
2. Droit et jurisprudence	27	6 %
A. Droit canon et ecclésiastique	24	5,4 %
B. Droit civil	3	0,7 %

CATÉGORIE	NOMBRE DE TITRES	POURCENTAGE
3. Histoire	166	37,1 %
A. Histoire ecclésiastique	69	15,4 %
B. Histoire profane	77	17,2 %
C. Géographie, voyages et cartographie	20	4,5 %
4. Sciences et arts	66	14,7 %
A. Philosophie	19	4,2 %
B. Sciences	19	4,2 %
C. Économie	15	3,3 %
D. Agriculture et agronomie	4	0,9 %
E. Pédagogie	1	0,2 %
F. Arts mécaniques	3	0,7 %
G. Arts spécialisés	5	1,1 %
5. Belles Lettres	62	13,8 %
A. Dictionnaires	2	0,5 %
B. Grammaire et philologie	8	1,8 %
C. Poésie	32	7,1 %
D. Orateurs	6	1,3 %
E. Facéties	1	0,2 %
F. Almanachs	2	0,4 %
G. Mélanges	11	2,5 %
6. Autres	2	0,4 %

C'est à la lumière d'un classement thématique basée sur la grille Furet-Roche qu'est mise en évidence la grande culture de l'homme d'Église. Loin de se limiter aux ouvrages religieux, la bibliothèque de Langevin se caractérise par sa diversité. Si la théologie et la religion occupent une place majeure dans cette collection (27,8 %), c'est indubitablement l'histoire qui se taille la part la plus importante, avec près de 37,1 % des titres. L'évêque s'intéresse autant à l'histoire ecclésiastique (15,4 %) qu'à l'histoire profane (17,2 %), incluant la politique. Les ouvrages touchant aux sciences et arts (notamment à la philosophie, aux sciences et à l'économie) ainsi qu'aux belles-lettres (surtout la poésie) occupent respectivement 14,7 % et 13,8 % de sa bibliothèque. Les livres qui figurent dans la catégorie sciences et arts abordent des thématiques très éclectiques : la philosophie (*Observations sur le contrat social de J. J. Rousseau*), les mathématiques (*Treatise of Algebra*), l'économie (*Commerce de l'Amérique par Marseille, Récit historique de la progression financière de la caisse d'économie de Notre-Dame de Québec*), la vie domestique (*Cours d'instruction*

familiale), la médecine (*L'oculiste à la maison, Manuel d'hygiène*), la géologie (*Exploration géologique du Canada. Rapport des opérations de 1833-1856; Exploration géologique du Canada. Rapport des opérations de 1863-1866*), etc. Quant aux belles-lettres, la moitié des œuvres qui s'inscrivent dans cette catégorie relèvent de la fiction, incluant notamment la poésie, les romans, le théâtre. En phase avec la popularité croissante des *Canadians* observée dans les catalogues et répertoires de la fin du XIX^e siècle⁴⁸, Langevin s'intéresse à la production de ses contemporains d'origine ou d'adoption : Chauveau (*Charles Guérin*), Lemay (*Essais poétiques*), Mary Anne Sadlier (*The Red Hand of Ulsted-Willy Burke, Alice Riordan*), etc. Il lit aussi les œuvres publiées à l'étranger (*Les jeunes enfants* de Pierre Blanchard, *L'Hermite en province* de Jouy), ainsi que de nombreuses romancières, parmi lesquelles Georgiana Fullerton (*Laurentia*), Debbie, Helen et Anna Barlow (*Les Jeunes convertis ou Mémoires des trois sœurs*) et Mary Hughs (*The Two Schools*).

Si, à bien des égards, la curiosité intellectuelle de Jean Langevin apparaît sans limite, ses lectures respectent les prescriptions ou interdictions de l'Église : Bossuet (*Sermons*), Boileau (*Œuvres*), Fénelon (*Dialogues sur l'Éloquence*), Florian (*Fables*), Louis Racine (*La religion*), Bourdaloue (*Sermons*) figurent dans sa collection, qui ne contient ni les romans de Rabelais, ni les comédies classiques ou les idées philosophiques des Lumières. Scott, Voltaire, Chateaubriand, si populaires dans les catalogues de libraires et les bibliothèques privées du premier XIX^e sont aussi absents⁴⁹. Rien parmi les titres recensés ne permet de croire que l'évêque ait pu un jour faire entorse à ses convictions morales et aux prescriptions de l'Église en s'adonnant à des lectures jugées pernicieuses ou frivoles. Certes, on imagine mal Langevin ou son frère et exécuteur testamentaire Hector-Louis faire don de tels volumes à des maisons d'éducation vouées à la formation de la jeunesse ou à un évêché, une réserve qui pourrait aussi expliquer leur absence. Vraisemblablement, si de tels volumes ont figuré dans la bibliothèque épiscopale, ils en auront

48. Annie-Claude PRUD'HOMME, « Voyage autour d'une bibliothèque » : la littérature dans les catalogues de bibliothèques personnelles d'écrivains (1880-1910) », dans Y. LAMONDE et S. MONTREUIL, *Lire au Québec*, p. 188.

49. Ces auteurs figurent parmi les 25 plus présents dans les catalogues de libraires montréalais du XIX^e siècle. Voir à ce sujet Isabelle MONETTE, « L'offre des titres littéraires dans les catalogues de la librairie montréalaise », dans Y. LAMONDE et S. MONTREUIL (dir.), *Lire au Québec*, p. 235. Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Walter Scott et Lord Byron étaient aussi bien représentés dans les bibliothèques privées de Québec. Voir Gilles LABONTÉ, *Les bibliothèques privées à Québec*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval p. 160-164.

été retirés par Hector-Louis qui, selon le testament, était chargé du tri des livres.

Mise en perspective

Comprendre le rapport de Langevin à sa bibliothèque implique de mettre celle-ci en perspective avec celles d'autres ecclésiastiques de la même époque, et d'observer en quoi elle s'en rapproche ou s'en distingue⁵⁰. Le rapport qu'entretient Langevin avec les livres s'inscrit certes dans une éducation familiale, mais aussi dans une tradition ecclésiastique. Ainsi, l'absence de lectures jugées tendancieuses par l'Église, tout en étant conforme à ce que l'on observe dans les inventaires après décès de plusieurs prêtres morts au XIX^e siècle – Urbain Defroy⁵¹, Louis Cadieux⁵², Antoine-Olivier Giroux⁵³, voire même Jacques Varin⁵⁴ et Marc Chauvin⁵⁵ – s'éloigne ce que l'on retrouve dans les bibliothèques de certains ecclésiastiques reconnus pour être des bibliophiles, comme Charles-François Painchaud⁵⁶ ou Louis Raby⁵⁷.

50. Comme l'expliquent Lamonde et Rotundo, « l'étude de bibliothèques d'une même décennie ou de personnes d'une même profession éclairera le point d'avancement de la culture de l'imprimé à un moment particulier ». Voir Y. LAMONDE et A. ROTUNDO, « Entrer dans les bibliothèques personnelles », p. 255.

51. BAnQ (Québec), greffe de Barthelemy Pouliot, Procès-verbal de vente du mobilier de la succession de feu Messire U. Defoy et État des biens et affaires de la susdite succession, sur la déclaration des exécuteurs testamentaires du susdit feu Messire Defoy, minute 2729, 20 octobre 1846.

52. Archives de la Côte-du-Sud, Fonds Collège Sainte-Anne de La Pocatière, Catalogue de la bibliothèque de Messire Cadieux, F100/199/44.

53. BAnQ (Montréal), greffe de Gédéon-Mélasippe Prévost, Inventaire après décès de Messire Antoine-Olivier Giroux, 16 janvier 1856.

54. L'inventaire de la bibliothèque de ce prêtre de Kamouraska décédé en 1843 comprend 72 titres, essentiellement religieux, au milieu desquels les Œuvres de Molière et « les comédies de Molière » font figure d'exception. BAnQ (Québec), greffe de Jean-Baptiste Taché, Vente des effets mobiliers de feu messire Jacques Varin, 17 avril 1843.

55. L'inventaire de sa bibliothèque, qui contient surtout des ouvrages religieux, conserve trois volumes du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. BAnQ (Québec), greffe du notaire Édouard Langevin, Inventaire des biens de la succession de Marc Chauvin, minute 281, 28 octobre 1862.

56. La bibliothèque du fondateur du Séminaire de La Pocatière, mort en 1838, contenait ainsi les œuvres de plusieurs auteurs des Lumières (Rousseau, Montesquieu, Voltaire) et du romantisme (Chateaubriand, Walter Scott). Archives de la Côte-du-Sud, Fonds Collège Sainte-Anne de La Pocatière, Catalogue de la bibliothèque de Mr C. F. Painchaud, fondateur du Collège de Sainte-Anne, cote F100/4/LXXVI1862.

57. Louis Raby, décédé à la cure de Beaumont en 1843, conservait dans sa bibliothèque plusieurs ouvrages de dramaturges comiques (Molière, Regnard, Lesage, Destouches, etc.) et d'auteurs des Lumières (Crébillon, Voltaire, Defoe, etc.). Archives de la Côte-du-Sud, Fonds Collège Sainte-Anne de La Pocatière, Catalogue des livres qui

La grande diversité des thématiques qui caractérise la collection de Jean Langevin se retrouve par ailleurs chez d'autres religieux du dernier tiers du siècle. Dans la région, le père Louis-Théodore Bernard (1819-1890), un ami des Langevin, laisse à sa mort à Rimouski en 1888 une collection assez éclectique, où se côtoient *in-folio* ouvrages et livres plus communs. On y compte des ouvrages didactiques et poétiques (*Œuvres de La Mothe Le Vayer*, 1662), des traités de lois (*Recueil de jurisprudence* de Guy de la Combe, 1745), de géographie (*Géographie* de Poirson), de médecine (*Histoire de la médecine* de Bosock) et bien sûr, des textes de religion (dont *La Sainte Bible* de Sacy, 1755). La bibliothèque d'Edmond Langevin, quoique probablement moins fournie que celle de son frère, n'avait, elle non plus, rien à lui envier sur le plan de la diversité⁵⁸. Il en va de même de celles des ecclésiastiques rimouskois Pierre-Joseph Saucier (1831-1911), Romuald-Philippe Sylvain (1852-1945), Louis-Jacques Langis (1843-1916) et Charles-Alphonse Carbonneau (1847-1936), qui achètent tous les quatre des livres sur des sujets très divers lors de la vente à l'encan de la bibliothèque de Derome en 1880⁵⁹.

À l'échelle nationale, des catalogues produits lors de la vente à l'encan des bibliothèques des abbés Louis-Éleusippe Quézel (1886)⁶⁰, Antoine Campeau (1890)⁶¹ et Pierre-François-Xavier-Odilon-Marie-Alphonse Paradis (1889)⁶² tendent à montrer que le caractère éclectique

composent la bibliothèque de feu révérend Messire Raby prêtre et curé de Beaumont le 4 juin 1843, cote F100/211/22.

58. Une parcelle des collections de Louis-Théodore Bernard et d'Edmond Langevin nous est révélée par diverses sources, dont les marques de possession des exemplaires conservés, les « Liste des dons faits au séminaire » parues dans les annuaires du séminaire et le *Catalogue des livres de la bibliothèque des prêtres* (1890). Le Centre Joseph-Charles Taché conserve 75 exemplaires ayant l'*ex-libris* d'Edmond Langevin, sans compter ceux qui sont toujours à l'Archevêché, et les 98 exemplaires achetés lors de l'encan de la bibliothèque de François Magloire Derome qui n'ont pas été retrouvés à ce jour.

59. BAnQ (Rimouski), greffe du notaire Désiré Bégin, minute 1212, Procès verbal de la vente des effets mobiliers de la succession de feu F. M. Derome, 9 novembre au 31 décembre 1880.

60. *Catalogue vente à l'encan par MM. Oct. Lemieux & Cie de la bibliothèque de M. L'abbé L. Quézel*, [Québec ? : s.n.], 1888, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t57d3sg88>.

61. *Catalogue, vente à l'encan par MM. Oct. Lemieux & Cie. de la bibliothèque de feu M. l'abbé Campeau coeprenant [sic] plus de 1,000 volumes de théologie : avec une collection d'ouvrages canadiens très [sic] choisis*, [Québec ? : s.n.], 1890, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t4dn4dv1b>.

62. *Catalogue, vente à l'encan par MM. Oct. Lemieux & Cie, de la bibliothèque de feu Rév. Od. Paradis et d'ouvrage de médecine et de chirurgie comprenant près de 1,000 volumes avec une collection d'ouvrages canadiens très choisis vente à l'enchère*

de la collection de Langevin se retrouve dans d'autres collections ecclésiastiques.

Tableau 4 PORTRAIT SOMMAIRE DE BIBLIOTHÈQUES ECCLÉSIASTIQUES 1886-1892

<i>Prêtres</i>	<i>J. Langevin</i>	<i>L.-É. Quézel</i>	<i>N. Laliberté</i>	<i>O. Paradis</i>	<i>G. Potvin</i>	<i>L.-É. Bois</i>	<i>A. Campeau</i>
<i>Date du catalogue</i>	1890-92	1886	1886	1886	1889	1890	1889
<i>Nombre de titres</i>	+ de 448	317	657	210	131	251	
<i>Nombre de volumes</i>	+ de 750						4300
<i>Moins de 35 % sur la religion</i>	x	x		x		x	x
<i>Plus de 50 % sur la religion</i>			x		x		
<i>Histoire</i>	x	x	x	x	x	x	x
<i>Litt. canadienne</i>	x	x	x	x		x	x
<i>Litt. française</i>	x	x	x	x		x	x
<i>Litt. anglaise</i>	x	x	x				x
<i>Livre en anglais</i>	x	x	x	x		x	x

À cet égard, Georges Potvin (1834-1886), qui lègue sa bibliothèque par testament olographe au Séminaire de Rimouski, aurait fait figure d'exception en cette fin du XIX^e siècle. Sa bibliothèque joue un rôle essentiellement fonctionnel⁶³, et la quasi-totalité des volumes qu'il laisse et qui sont énumérés dans la « Liste des dons faits au Séminaire » touchent la dévotion ou la théologie⁶⁴. Un constat semblable s'impose

[...] *mardi, le 30 avril 1889*, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t3418029g;view=1up;seq=12>.

63. La bibliothèque dite « fonctionnelle » sert essentiellement au possesseur à remplir adéquatement ses obligations professionnelles. Voir Y. LAMONDE et A. ROTUNDO, « Entrer dans les bibliothèques personnelles », p. 257.

64. Potvin lègue sa bibliothèque au séminaire de Rimouski par testament olographe, une information corroborée par *La gazette des campagnes* du 20 mars 1886 (p. 155). La liste des volumes est publiée dans la rubrique « Dons faits au Séminaire de Rimouski » de *l'Annuaire du Séminaire de Rimouski 1889-1890*.

pour Napoléon Laliberté (†1885)⁶⁵, quoique dans une proportion moindre. Sur le plan quantitatif enfin, les 448 titres retracés (dont plusieurs furent distribués de son vivant) et la valeur à laquelle est estimée la bibliothèque à la mort de Langevin (1 500 \$) laissent soupçonner une bibliothèque relativement importante pour l'époque, dont nous ne connaissons qu'une modeste parcelle. La richesse de sa collection place l'évêque aux côtés d'autres intellectuels du clergé, comme l'abbé Léon Provancher (1820-1892), dont on a retracé 300 titres (500 volumes) mais qui en contenait davantage⁶⁶, l'abbé Hospice-Anthelme Verreau (1828-1901), bibliophile engagé dans la cause de l'éducation nationale ou l'abbé Louis-Édouard Bois (1813-1889) qui lègue au séminaire de Nicolet près de 4 300 volumes et 1 013 brochures⁶⁷.

Conclusion

Que nous apprend cette incursion dans la bibliothèque de Jean Langevin? D'une part, elle confirme ce que des travaux précédents ont révélé : à savoir que le livre dans la seconde moitié du XIX^e siècle demeure un objet auquel on accorde une grande valeur. On l'offre en cadeau à un parent ou à un ami, on le reçoit en prix d'excellence à l'école, on le lègue à ses proches dans un testament ou on s'en départit au bénéfice d'une institution publique ou d'une maison d'enseignement. Langevin, par les dons ou les legs qu'il fait, est tout à fait emblématique de cette pratique de la circulation du livre. Ses dons aux deux séminaires montrent qu'il est conscient du rôle fondamental que joue le clergé dans la transmission de la culture. En 24 ans d'épiscopat, il donne plus de 600 volumes aux Petit et Grand Séminaires, sans compter ceux qui restèrent à l'évêché après son décès. Le nombre somme toute restreint d'exemplaires retrouvés dans les bibliothèques locales actuelles montre qu'une part importante de cette collection a aujourd'hui disparue. Constituée au fil des dons, des acquisitions et enrichie d'*in-folio*

65. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu le Révérend M. Nap. Laliberté, Ptre qui seront vendus à l'encan au presbytère de Saint-Michel de Bellechasse, jeudi, le 21 janvier courant*, [St-Michel de Bellechasse, Québec : s.n., 1886], https://ia802708.us.archive.org/9/items/alberta_01295/alberta_01295.pdf.

66. Raymond DUCHESNE, «La bibliothèque scientifique de l'abbé Léon Provancher», *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 4, n° 4, mars 1981, p. 535-556. DOI : <https://doi.org/10.7202/303903ar>.

67. Voir la notice biographique que lui consacre Nive Voisine dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003, https://www.biographi.ca/fr/bio/bois_louis_edouard_11F.html et la description du fonds F0003 des archives du Séminaire de Nicolet.

anciens, la bibliothèque de Langevin positionne l'évêque non seulement comme un intellectuel de premier plan, mais aussi comme un véritable collectionneur. Le rapport qu'il entretient avec les livres – et la culture – ne semble guère différent de celui de ses pairs, mais la valeur financière accordée à cette bibliothèque dans l'inventaire après décès de Langevin en 1892 révèle l'importance et l'amour sincère que portait aux livres le premier évêque de Rimouski.